



FR

CONSEIL DE DIRECTION
105^{ème} session
Rome, 20 - 23 mai 2025

UNIDROIT 2025
C.D. (105) 3
Original: anglais
avril 2025

Point n° 3 de l'ordre du jour: Rapports

b) Rapport sur la Fondation d'UNIDROIT

(préparé par le Secrétariat)

<i>Sommaire</i>	<i>Mise à jour sur les activités de la Fondation d'UNIDROIT</i>
<i>Action demandée</i>	<i>Le Conseil de Direction est invité à prendre note du Rapport sur les activités de la Fondation d'UNIDROIT</i>
<i>Documents connexes</i>	UNIDROIT 2024 – C.D. (103) 3 ; UNIDROIT 2024 - C.D. (103) 30

I. INTRODUCTION

1. Créée en 1996, la Fondation d'UNIDROIT ("la Fondation d'UNIDROIT" ou "la Fondation") est une organisation néerlandaise à but non lucratif qui soutient la mission d'UNIDROIT¹. La Fondation peut, en particulier, faciliter et fournir un soutien pour: i) la recherche en matière de droit uniforme et de droit comparé et sa diffusion; ii) l'élaboration d'instruments internationaux et la promotion de la connaissance et la compréhension de ces instruments et activités; iii) les bourses d'études, de stage et de recherche; et iv) la création et le développement de bases de données, de matériel de bibliothèque et d'autres systèmes et outils d'information destinés à soutenir et à rendre généralement accessibles ces activités de formation, d'étude et de recherche.

2. Lors de sa création, l'objectif principal de la Fondation était de soutenir financièrement UNIDROIT. Si la collecte de fonds pour les activités d'UNIDROIT reste un objectif essentiel, la Fondation soutient également des projets qui complètent et appuient les travaux d'UNIDROIT.

3. La Fondation est placée sous la direction d'un Conseil d'administration, qui comprend la Présidente, le Secrétaire Général d'UNIDROIT et la Professeure Carla Sieburgh (membre du Conseil de Direction d'UNIDROIT). Voir l'[Annexe II](#) pour la composition complète du Conseil. Le Conseil d'administration est assisté pour l'exercice de ses fonctions par des membres du Secrétariat d'UNIDROIT.

¹ Les Statuts de la Fondation sont disponibles en anglais sur son site Internet: <https://unidroitfoundation.org/>.

II. ACTIVITÉS

4. Les activités de la Fondation intéressent les deux catégories thématiques suivantes: i) le développement économique et ii) la formation et la recherche.

5. En ce qui concerne le développement économique, la Fondation soutient trois projets importants réalisés sous les auspices du Projet académique relatif à la Convention du Cap: i) le projet sur les Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques ("le projet MPRE"); ii) le projet sur l'évaluation économique ("EE") de la réforme du droit commercial international; et iii) le projet sur la mise en œuvre et conformité aux traités de droit commercial international ("le projet sur les traités"). Chacun de ces projets est entièrement financé par des donateurs et est complémentaire aux travaux et au mandat d'UNIDROIT.

6. En ce qui concerne la formation et la recherche, la Fondation gère l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT, contribue au financement du Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT, et promeut les instruments et les activités d'UNIDROIT par l'organisation de concours d'essais.

7. Pour plus de détails sur les activités de la Fondation en 2024 et dans les premiers mois de 2025, consulter l'[Annexe I](#).

III. ACTION DEMANDÉE

8. *Le Conseil de Direction est invité à prendre note du Rapport sur les activités de la Fondation d'UNIDROIT ([Annexe I](#)).*

ANNEXE I

**I. INTRODUCTION**

1. Le présent document résume les activités de la Fondation d'UNIDROIT au cours de l'année 2024 et des deux premiers mois de 2025, réparties en deux catégories thématiques comme illustré ci-dessous.

ACTIVITÉS DE LA FONDATION D'UNIDROIT**Développement économique**

- Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques
- Évaluation économique de la réforme du droit commercial international
- Mise en œuvre et conformité aux traités de droit commercial international

Formation et recherche

- Bibliothèque d'UNIDROIT
- Association *Alumni* d'UNIDROIT
- Soutien au Programme de bourses, de stages et de recherche
- Promotion des instruments d'UNIDROIT

II. DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

2. La Fondation d'UNIDROIT soutient trois projets importants, qui sont menés sous les auspices du [Projet académique de la Convention du Cap](#) (CTCAP), un partenariat entre UNIDROIT et l'Université de Cambridge, avec le Groupe de travail aéronautique (GTA) comme commanditaire fondateur.

A. [Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques](#)

3. Le projet sur les Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement de registres électroniques ("le projet MPRE"), parrainé par Aviareto (le Conservateur du Protocole aéronautique de la Convention du Cap), identifie les meilleures pratiques politiques et techniques dans la conception et la mise en œuvre des registres électroniques. En 2021, un premier guide a été

finalisé dans le cadre du projet MPRE, le [Guide on Best Practices for Electronic Collateral Registries](#) ². Depuis le sixième atelier, qui s'est tenu en septembre 2022, le projet s'est concentré sur le développement de bonnes pratiques pour les registres électroniques des *entreprises*.

4. De novembre 2023 à décembre 2024, Mme Ieva Tarailienė ³ a été engagée en tant que Consultante expert pour le projet et a préparé un projet substantiellement révisé de Guide relatif aux Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement des registres électroniques des entreprises (MPRE), qui doit être finalisé par la Fondation d'UNIDROIT avec le soutien technique d'Aviareto.

5. Le septième atelier, qui s'est tenu les 13 et 14 février 2024 au siège d'UNIDROIT à Rome et en ligne, a été l'occasion de présenter les grandes lignes de Mme Tarailienė et de réévaluer la portée, le contenu et la structure du futur Guide. Il a aussi permis d'examiner les 17 facteurs de performance existants, dans le but d'identifier d'éventuelles adaptations nécessaires dans le cadre des registres d'entreprises et de discuter de facteurs de performance supplémentaires proposés. Enfin, l'atelier a permis de recueillir les contributions de diverses organisations nationales et internationales impliquées dans la conception et le fonctionnement des registres du commerce électronique et d'examiner d'autres instruments internationaux dans ce domaine. Le Rapport sommaire du septième atelier est disponible [ici](#) (en anglais).

6. Le huitième atelier a eu lieu le 16 septembre 2024 au siège d'UNIDROIT à Rome et en ligne. Avant l'atelier, un projet de Guide pratique a été distribué au groupe d'experts afin de recueillir leurs contributions. Sur la base de ces dernières, les participants à l'atelier ont convenu des définitions et du contenu essentiel de certains facteurs de performance clés, particulièrement pertinents dans le contexte des registres électroniques des entreprises. Le Rapport sommaire du huitième atelier est disponible [ici](#) (en anglais).

7. Après le huitième atelier, une réunion intersession a eu lieu le 12 février 2025 en ligne. Les participants ont examiné les travaux intersessions du projet, y compris les résultats d'une enquête sur la collecte, l'inscription et la divulgation d'informations relatives aux entreprises qui a été distribuée aux représentants des registres électroniques des entreprises en décembre 2024, et ont discuté du contenu d'une Annexe au Guide consacrée à la portée des informations accessibles au public.

8. Le neuvième atelier est prévu les 18 et 19 juin 2025 à Rome et en ligne en vue de finaliser le projet de Guide relatif aux Meilleures pratiques dans le domaine de la conception et du fonctionnement des registres électroniques des entreprises et de le lancer lors de la Conférence annuelle du Projet académique de la Convention du Cap qui aura lieu la première semaine de septembre 2025.

B. Évaluation économique de la réforme du droit commercial international

9. Le projet sur l'évaluation économique ("EE") de la réforme du droit commercial international a démarré en 2015 et vise à fournir des orientations sur la manière d'évaluer *ex ante* l'impact économique de la réforme du droit commercial international. À cette fin, le Groupe du projet EE, composé d'experts ayant une formation juridique et économique, a élaboré un format comportant cinq volets, couvrant: i) l'impact direct des nouvelles règles introduites par la réforme du droit; ii)

² Le Guide (en anglais) est accessible gratuitement sous forme électronique et peut être acheté en version papier à l'adresse suivante: <https://ctcap.org/best-practices-in-the-field-of-electronic-registry-design-and-operation>.

³ Mme Ieva Tarailienė est Responsable des pratiques en matière de registres et Consultante principale au sein de *Norway Registers Development AS*. Elle a une longue expérience professionnelle au *State Enterprise Centre of Registers*, en Lituanie, et contribue au rapport *Doing Business* de la Banque mondiale depuis 2013.

l'impact des nouvelles règles en tant que réseau; iii) l'impact systémique (indirect) de la réforme du droit; iv) l'application effective des nouvelles règles; et v) le coût de la création et de la transition vers les nouvelles règles (le "Cadre").

10. Le Secrétariat a préparé un avant-projet de Guide sur le Cadre pour l'évaluation économique de la réforme du droit du commerce international sur la base des informations recueillies lors des sessions précédentes, des contributions du Professeur Oren Sussman (Université d'Oxford) et du Professeur Jordi Paniagua (Université de Valence), consultants économiques, ainsi que des recherches supplémentaires menées par le Secrétariat.

11. Après le neuvième atelier (restreint), tenu les 14 et 15 février 2024 et trois réunions intersessions, le projet EE a organisé deux ateliers supplémentaires entre 2024 et 2025 pour affiner le Cadre et le Guide qui l'accompagne.

12. Le dixième atelier (restreint) a eu lieu le 17 septembre 2024 au siège d'UNIDROIT et en ligne, avec seize participants. Cette session visait à développer des orientations supplémentaires pour soutenir le Cadre. Les discussions ont porté sur une version mise à jour du Cadre et du Guide, et ont testé leur utilisation pratique et leur application à travers deux études de cas, préparées par le Secrétariat d'UNIDROIT en coopération avec le Professeur Paniagua, qui a été embauché comme Consultant en 2024-2025. Les études de cas comprenaient une évaluation économique hypothétique *ex ante* des Principes d'UNIDROIT relatifs aux actifs numériques et droit privé, et du projet de Guide juridique d'UNIDROIT sur la liquidation bancaire. Au cours des discussions, le groupe a examiné différents aspects du Cadre et du Guide, et a également décidé de remplacer le terme anglais "assessment" par "evaluation" et de renommer le projet afin de mieux refléter son objectif.

13. Le onzième et dernier atelier (restreint) s'est tenu le 23 janvier 2025 à l'Université de Cambridge et en ligne, réunissant onze participants. Cette session s'est concentrée sur la finalisation du Cadre et du Guide en examinant leur applicabilité au moyen d'une nouvelle étude de cas. Celle-ci portait sur une proposition législative hypothétique relative au règlement des litiges dans le cadre des transactions transfrontières des micro, petites et moyennes entités (MPME) et des communautés rurales, et a été préparée par le Secrétariat d'UNIDROIT et le Professeur Paniagua. Le Groupe du projet a recommandé quelques ajustements finaux et a convenu de procéder à la finalisation. La prochaine étape consistera en une consultation ciblée, suivie d'un atelier de consultation en juin 2025.

14. Le Guide sur le Cadre pour l'évaluation économique de la réforme du droit commercial international devrait être lancé d'ici la fin de l'année 2025.

C. Mise en œuvre et conformité aux traités de droit commercial international

15. Suite à l'approbation par le Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT lors de sa 28^{ème} session en mai 2023, un nouveau projet a débuté sur la mise en œuvre et la conformité aux traités de droit commercial international (Projet sur les traités), avec le soutien financier du Groupe de travail aéronautique et d'Aviareto. Le projet sur les traités a pour but i) d'identifier et d'aider à résoudre les défis liés à la mise en œuvre des traités de droit commercial international et à la conformité à ces derniers, et ii) de fournir des orientations sur les meilleures pratiques.

16. Une session de planification relative au projet sur les traités a été organisée le 15 février 2024, à Rome et en ligne, réunissant douze participants. La session a porté sur la définition du champ d'application du projet et la détermination de l'approche à adopter. Les participants ont convenu d'une méthodologie interdisciplinaire et comparative pour explorer différentes stratégies visant à encourager la mise en œuvre et la conformité aux traités de droit commercial. Cette approche consiste à faire appel à des experts de différents domaines du droit commercial pour analyser les questions de mise en œuvre et de respect des traités dans leurs domaines respectifs. Dans le cadre

de l'analyse comparative, le Secrétariat a préparé des questionnaires ciblés à la suite de l'atelier, qui ont ensuite été remplis par des experts de onze domaines différents couverts par des traités.

17. Le premier atelier du projet sur les traités s'est tenu le 21 et 22 janvier 2025 au *Lauterpacht Centre for International Law* de l'Université de Cambridge, et en ligne. La session a été suivie par 20 participants, dont des universitaires de premier plan.

18. L'atelier a porté sur des domaines cibles couverts par des traités pouvant servir d'exemples et de comparaisons pour la mise en place d'incitations à la mise en œuvre et à la conformité des dispositions. Des experts de diverses disciplines conventionnelles, qui avaient préalablement répondu aux questionnaires ciblés, ont partagé leurs points de vue. Les discussions se sont concentrées sur les stratégies de conformité dans différents domaines et ont exploré la manière dont elles pourraient être appliquées aux traités de droit commercial international. Sur la base de ces discussions, les participants ont convenu que le projet sur les traités se poursuivrait à deux niveaux: i) l'élaboration d'un Guide sur les meilleures pratiques sur la mise en œuvre et la conformité aux traités de droit commercial international; et ii) la poursuite de la recherche universitaire sur la conformité aux traités, au-delà du droit commercial.

19. La prochaine réunion du projet de traité aura lieu le 4 septembre 2025 au *Lauterpacht Centre for International Law* de l'Université de Cambridge, qui est un collaborateur clé du projet.

III. FORMATION ET RECHERCHE

20. Les activités de la Fondation en matière de formation et de recherche portent sur le soutien à la Bibliothèque d'UNIDROIT, au Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT et à la promotion des instruments d'UNIDROIT.

A. Projet de la Bibliothèque

21. En août 2022, la Fondation a conclu un accord avec la Fondation néerlandaise "*Stichting Largesse*" prévoyant une donation substantielle (200.000 euros) de cette dernière à la Fondation d'UNIDROIT pour l'amélioration de la Bibliothèque d'UNIDROIT (le Projet de la Bibliothèque). Ce projet consistait à: i) agrandir la Bibliothèque d'UNIDROIT en rénovant et en transformant les espaces de stockage en une annexe de la Bibliothèque; ii) acheter de la littérature juridique actualisée; et iii) numériser des sections prioritaires de la collection de la Bibliothèque. En 2023, des travaux de rénovation ont permis d'agrandir la Bibliothèque en transformant d'anciens espaces de stockage en espaces de bibliothèque qui accueillent également le Centre de droit nordique et le nouveau Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT. Par ailleurs, la donation a été utilisée pour acheter de nouveaux ouvrages et des livres électroniques et pour la numérisation d'une partie de la collection de la Bibliothèque. En 2024, le projet de la Bibliothèque a été conclu avec l'approbation par *Stichting Largesse* du rapport d'évaluation final et du rapport financier final établis par la Fondation d'UNIDROIT.

B. Association des Alumni d'UNIDROIT

22. Créée en 2020, l'[Association des Alumni d'UNIDROIT](#) est une plateforme à l'usage des personnes qui ont été accueillies à UNIDROIT dans le cadre de son Programme de bourses, de stages et de recherche indépendante depuis 1993. Les membres de l'Association bénéficient d'une série d'avantages, notamment des bulletins d'information avec des mises à jour sur les activités d'UNIDROIT, des notifications sur les événements et conférences à venir organisés par UNIDROIT et ses partenaires dans le monde entier et un accès à un groupe fermé sur LinkedIn où ils peuvent échanger avec d'autres membres de l'Association ainsi qu'avec des membres du Secrétariat d'UNIDROIT.

23. La cotisation annuelle est de 50 euros pour les avocats, juristes, et universitaires, et de 25 euros pour les jeunes professionnels et les étudiants (moins de 35 ans). Les recettes de l'Association servent à soutenir le Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT.

24. Après une période d'adaptation à un calcul plus rigoureux de l'adhésion au cours de l'année 2024, et les difficultés liées à la transition entre les adhésions gratuites et payantes, une série de mesures ont été mises en œuvre à partir de novembre 2024. Ces mesures comprenaient: i) l'automatisation du processus de facturation pour les inscriptions des nouveaux membres et des membres actuels; ii) la mise à jour du formulaire d'inscription en ligne et des informations concernant les avantages de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT sur le site Internet de la Fondation d'UNIDROIT; iii) la révision du courriel de bienvenue pour les nouveaux membres; iv) la refonte du logo de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT et la publication ultérieure d'une lettre d'information remaniée de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT; et v) l'engagement de stagiaires en communication numérique pour développer un plan de communication complet afin d'améliorer l'engagement des *Alumni* d'UNIDROIT.

25. Après la mise en œuvre des mesures susmentionnées, le nombre de membres de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT est passé à 60 en mars 2025. L'âge moyen des membres actuels de l'Association des *Alumni* d'UNIDROIT est actuellement de 41 ans. Les membres représentent 27 pays, les plus grands contingents venant d'Allemagne, d'Italie et d'Espagne.

C. Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT

26. En 2024, le cabinet d'avocats brésilien MadrugaBTW a renouvelé son soutien au Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT. En 2024, la bourse MadrugaBTW-UNIDROIT a permis à une ressortissante brésilienne, Mme Sofia Mello, d'effectuer un stage financé de deux mois au Secrétariat d'UNIDROIT. Pendant son stage, Mme Mello a concentré ses recherches sur la promotion et la mise en œuvre du [Protocole MAC](#) au Brésil.

27. En 2024, la Fondation a, en outre, fait don de 7.000 euros de ses fonds généraux pour soutenir le Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT⁴.

D. Donation pour la création du Centre de droit transnational asiatique

28. En 2024, la Fondation a conclu un accord de parrainage avec [Yingke Law Firm](#), pour soutenir la création d'un centre juridique spécialisé dans les systèmes juridiques asiatiques. Les objectifs du Centre de droit transnational asiatique sont de promouvoir les travaux, les instruments internationaux et les projets d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique, et de renforcer les liens entre l'Asie et UNIDROIT. Ces objectifs seront atteints par les activités suivantes: i) la traduction des instruments d'UNIDROIT dans les langues asiatiques; ii) la fourniture de publications juridiques de la région Asie-Pacifique pour la Bibliothèque d'UNIDROIT; iii) le parrainage de juristes talentueux de la région Asie-Pacifique pour effectuer des séjours de recherche au sein de la Bibliothèque d'UNIDROIT; iv) le parrainage d'étudiants en droit talentueux de la région Asie-Pacifique pour effectuer des stages auprès d'UNIDROIT; v) le soutien financier aux experts juridiques de la région Asie-Pacifique pour participer aux projets, événements et autres activités d'UNIDROIT; vi) l'organisation d'événements de consultation et de promotion des projets et des instruments d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique; vii) d'autres initiatives qui contribueraient à promouvoir les objectifs, les instruments internationaux et les projets d'UNIDROIT dans la région Asie-Pacifique et à renforcer les liens entre l'Asie et UNIDROIT.

⁴ La Fondation contribue au Programme de bourses, de stages et de recherche d'UNIDROIT grâce aux fonds reçus par l'intermédiaire de l'Association des *Alumni*, aux dons privés et aux frais généraux qu'elle prélève sur ses recettes.

29. Grâce à la donation du cabinet d'avocats Yingke, par le biais de la Fondation d'UNIDROIT, le Centre de droit transnational asiatique d'UNIDROIT a été créé en 2024 et a tenu la [session inaugurale de sa série de séminaires en janvier 2025](#), sur le thème des actifs numériques et de leur application juridique et développement en Asie.

E. Promotion des instruments d'UNIDROIT

30. En 2023-2024, avec le soutien de l'[Institut de droit international](#) (IDI) et de son Président le Professeur Don Wallace, à titre personnel, la Fondation a organisé un Concours d'essai en 2022 sur les "30 ans des Principes d'UNIDROIT relatifs aux contrats du commerce international". Les personnes intéressées ont été invitées à soumettre leur texte en anglais – entre 2.000 et 3.000 mots – examinant l'utilisation des Principes d'UNIDROIT dans la rédaction des contrats et le règlement des différends, leur influence sur les législations nationales et d'autres instruments internationaux, ainsi que leur rôle possible dans les nouvelles frontières du droit des contrats.

31. Plus de 110 contributions ont été reçues. Les cinq meilleures, ainsi qu'un essai qui a été distingué par une mention honorable, ont été présentées lors d'un [webinaire le 9 décembre 2024](#) et les trois premiers finalistes ont reçu un prix en argent.

32. Compte tenu de la collaboration fructueuse pour les concours d'essai de 2022 à 2024, le *United Rule of Law Appeal* (UROLA), affilié à l'Institut de droit international, a généreusement accepté de financer un autre concours en 2025 sur le "Dixième anniversaire du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA". Le concours sera lancé le 3 mars 2025 et les soumissions seront acceptées jusqu'au 31 mai 2025. Les participants seront invités à rédiger un essai en anglais ou en français de 2.000 à 3.000 mots (à l'exclusion des notes de bas de page et références) examinant l'utilisation du Guide juridique sur l'agriculture contractuelle UNIDROIT/FAO/FIDA, son impact sur les pratiques d'agriculture durable et sa contribution à la sécurité alimentaire dans un

environnement mondial en mutation. Comme à l'accoutumée, les trois meilleurs travaux recevront un prix en argent et un webinaire sera organisé pour permettre aux auteurs des cinq meilleurs essais de présenter leur contribution.

IV. DIVERS

33. Le 7 mai 2024, le Conseil d'administration de la Fondation d'UNIDROIT s'est réuni pour sa 29^{ème} session. Au cours de cette réunion, le Conseil pris note de la démission de M. Kurt Siehr en tant que Secrétaire et membre du Conseil, et l'a sincèrement remercié pour ses contributions à la Fondation au fil des ans.

34. Le Conseil a approuvé i) le [Rapport annuel 2023](#), ii) les [Comptes annuels 2023](#), iii) le [Plan d'action 2025](#), et iv) le Budget 2024 de la Fondation. Le Conseil a également examiné les activités

de la Fondation depuis la 28^{ème} session en mai 2023 et a pris note de la mise à jour des activités d'UNIDROIT. En outre, le Conseil a approuvé la documentation finale pour le Projet de la Bibliothèque.

35. Le Conseil d'administration se réunira pour sa 30^{ème} session le 19 mai 2025.

ANNEXE II**Conseil d'administration de la Fondation:**

- Jeffrey Wool (*Président*)
- Don Wallace, Jr. (*Vice-Président*)
- Ignacio Tirado (*Trésorier*)
- Georges Affaki
- Claude Brandes
- Alban Caillemer du Ferrage
- Antonio De Palmas
- Marcello Gioscia
- Louise Gullifer
- Maria Chiara Malaguti
- Carla Sieburgh

Responsables de la Fondation:

- William Brydie-Watson
- Myrte Thijssen
- Theodora Kostoula
- Kateryna Bovsunovska